

## Rapport de l'assemblée générale du 4 avril 2012

- 1.Appel
- 2.Rapport moral et bilan de l'année écoulée
- 3.Bilan financier
- 4.Entretien des mouillages
- 5.Attribution de mouillage
- 6.Compte rendu ACPML 50
- 7.Questions diverses
- Rappel des cotisations - Augmentation si non paiement avant AG
- 8.Cotisations - distribution des cartes
- 9.Pot de l'amitié.

### 1 - Appel des membres.

- Appel des personnes par la secrétaire :
- Nbre : 34 adhérents Présents : 17 représentés : 10 Absents : 6

### 2 - Rapport moral (Bilan de l'activité pour l'année 2011/2012)

- Historique de l'APPC depuis 20 ans par Jean-Charle CAUCHON. Annulation du repas. Dédommagement pour Rémi LEBOULENGER ET Louis LETERRIER, pour leurs déplacements aux réunions de l'APCML50.

### 3 - Bilan financier : Rapport par le trésorier (Approuvé à l'unanimité).

BUDJET COMPTE BANQUAIRE 2011/2012				
DATES		DEBITS	CREDITS	SOLDES
01/01/11	SOLDE DE L' ANNEE 2011			79,74
01/01/12	assurance.grouperna pour l'année 2011	206,47		
03/06/11	Int parts sociales		0,24	
22/06/11	cotisation au CPML 50	17,5		
01/05/11	adhésion +mouillage Antoine JEAN		90	
26/01/12	prêt de mouillage Mr BELTRANDO Christian		45	
26/01/12	remise de 150 euros argent liquide		150	
28/03/12	achat de 10 manilles de 18	76,73		
30/03/12	indemnité de frais de route pour reunion CPML50 à L.LETERRIER et R.LEBOULENGER(30+30)	60		
		TOTAL	TOTAL	Sous TOTAL
		360,7	285,24	364,98
				TOTAL
				4,28

BUDJET ARGENT LIQUIDE 2010/2011				
DATES		DEPENSES		SOLDES
05/03/11	Pot de l'assemblée générale	26,35	Solde de l'année 2010	148,07
10/04/11	3 mouillages en liquide			60
30/09/10	prêt de mouillage Mr LEQUILBEC			20
30/09/11	prêt de mouillage Mr LEQUILBEC			20
au 31/01/12	Vente de 5 pieds à coulisse sur 6 à 2euros pièce		reste 1 pieds à coulisse à vendre	10
28/01/12	1 composition DEUIL pour notre ami YANN	60		
26/02/12	transfert d'argent liquide sur compte courant	150		
		TOTAL		Sous TOTAL
		236,35		258,07
				TOTAL

BUDJET COMPTE DU LIVRET A DU CREDIT AGRICOLE 2011/2012						
DATES				DEBITS	CREDITS	SOLDES
05/03/11	SOLDE DE L'ANNEE 2011					6048,17
28/05/11	Versement de 26 cotisations + 1 pied à coulisse				522	
16/08/12	Remise de chèques de cotisations				100	
01/01/12	Virement capital intérêt 2011				133,91	
				TOTAL	TOTAL	TOTAL EPARGNE
					755,91	6804,08
						TOTAL COMPTE BANQUAIRE
						4,28
						TOTAL ARGENT LIQUIDE
						21,72
					TOTAL des COMPTES	6830,08

#### 4 - Entretien des mouillages

- Surveiller vos amarres et vos manilles

- Il est obligatoire de lester les cordages afin qu'ils ne restent pas en surface et gêne la navigation

- Nous rappelons à tous les adhérents, qu'ils doivent enlever leurs mouillages lorsqu'ils n'en ont plus besoin, par esprit associatif, nous leurs demandons également de respecter les longueurs de cordages et de chaînes.

- Il faut rester attentif au respect des dispositions et du bon état du matériel afin de ne pas occasionner de dégâts aux autres bateaux car la saison passée des négligences à ce sujet ont été constatées.
- Le matériel à remplacer est à disposition chez Jean LEROY. Le plan des installations (longueurs) est disponible sur le site internet de l'Association

## 5 - ATTRIBUTION D'UN MOUILLAGE

- Nous avons attribué deux mouillages laissés libres par ALEXANDRE père et fils à : Guy Lahogue et à Jaques Laforge. Nous leurs souhaitons la bienvenue et demandons à Monsieur Lahogue de nous faire parvenir l'acte de francisation de son bateau ainsi que la photocopie de son assurance
- Nous avons également, au vu de ces mouillages libérés, accordé à ceux qui le souhaitaient, une place qui leurs convenait mieux.
- Jean-Charles Cauchon, garde pendant un an le mouillage de son fils.
- Nous rappelons que toute demande d'attribution, ou de changement de place doivent être faites par écrit et datées. Cela évite les contestations.
- **Toute demande non renouvelée au 1<sup>er</sup> janvier sera annulée, sans préavis.**

## 6 - CR ACPML 50

- Louis LETERRIER est notre délégué titulaire il intervient auprès de l'ACPML 50, ainsi que Rémy LÉBOULENGER qui est le délégué suppléant. L'APPC verse 0,50€ par adhérent à cette association qui regroupe 2680 personnes. Elle est active auprès des autorités compétentes pour la défense des pêcheurs plaisanciers
- Louis LETERRIER nous a présenté une synthèse des actions entreprises par cet organisme.

## 7 - Questions diverses

- Jean Leroy, et Rémi Leboulenger ont fait quatre corps-morts ( béton et crochets) qui doivent être changés, nous prévoyons d'en renouveler d'autres, au fur et à mesure de l'usure.
- Rappel des cotisations - Augmentation si non paiement avant AG
- **toute cotisation non réglée le jour de l'AG est doublée (40 €) et triplée au bout de 1 mois. Approuvé à l'unanimité.**
- Les modifications apportées aujourd'hui seront insérées au Règlement intérieur, elles seront mises à jour sur le site internet donc chacun pourra imprimer le document modifié.
- **Assurance** : Rappel de l'obligation d'être assuré pour le bateau article 17 alinéa 1 et 2
- Nous demandons à tous ceux qui possèdent une adresse ( mail) de nous en informer (économie de frais de bureau, timbres papier et du temps) merci d'avance

•Pour ceux qui n'ont pas fourni la copie de leur attestation d'assurance, bien vouloir le faire rapidement, soit par mail ou par courrier à la secrétaire.

#### 8 - COTISATIONS :

Rien de changé. (20 €)

Pot de l'amitié.

Nous vous souhaitons un bel été, du beau temps et des vents propices pour une bonne saison de pêche.

**BONNE SAISON A TOUS**

**La secrétaire  
Jeanine CORBIN**